

Observation dématérialisée N-06 – 22 juillet 2024

Bonjour Madame,

Je fais suite à notre entretien aujourd'hui à la mairie de Beausoleil concernant l'évolution du futur plan cadastral de Beausoleil.

Nous avons discuté de ma parcelle située au **10 Rue Jean Emile, 06240 Beausoleil**, parcelle composée des lots **AH 27 et AH 28**.

Selon la nouvelle division, le lot AH 27 passera en zone UD, tandis que le lot AH 28 restera en zone UP

Je souhaite vous signaler cette incohérence.

Si ma parcelle est divisée ainsi, la partie jardin AH 27 passera en zone UD et m'empêchera de réaliser une extension de la maison située sur le lot AH 28, lequel restera en zone UP.

En effet, cette future extension devrait se trouver adjacente à la maison existante et dans l'alignement de la rue Jean Émile, comme toutes les autres maisons de la rue.

Or, si cette partie passe en zone UD, je devrai respecter un recul de 4 mètres, ce qui rendra la parcelle inutilisable pour toute construction d'extension.

À noter aussi que le lot AH 27, fait environ 215 mètres carrés. Cette répartition rend la gestion de l'espace d'une construction très compliquée.

Pour vous permettre de mieux comprendre la situation, je vous joins les photos du plan ainsi qu'une photo réelle du terrain.

Je vous remercie par avance de l'attention portée à cette demande et reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Cordialement,

LARIA Antoine



